

## Fiche Programme de l'Atelier

# Initiation à la Blockchain

*(Culture Numérique atelier d'une demie-journée)*

## Public :

Toute personne souhaitant développer ses connaissances en matière de Blockchain

## Prérequis :

Parler français

## Programme de formation :

- Découverte des blockchains :
  - Les caractéristiques d'une blockchain
  - Les parties prenantes d'une blockchain
- Fonctionnement d'une blockchain (Bitcoin type POW) :
  - La vérification de la transaction
  - L'enregistrement de la transaction
  - La création de coins

## Objectifs :

- Identifier les caractéristiques d'une blockchain publique
- Identifier les étapes d'enregistrement de transactions sur une blockchain

## Méthodes pédagogiques :

Les méthodes pédagogiques mises en œuvre sont des méthodes actives basées sur des apports informatifs, des jeux, des mises en situation, des exercices et des échanges. Ces méthodes sont complétées par les apports informatifs du consultant formateur.

## Les sessions 2019 à Paris sont les MARDIS :

22 janvier ou 19 février ou 19 mars ou 9 avril ou 14 mai ou 18 juin ou 16 juillet ou 20 août ou 17 septembre ou 15 octobre ou 14 novembre ou 17 décembre 2019.

## **Durée et horaires de l'atelier :**

L'atelier est d'une durée de 3h30 heures

Les horaires sont de 14h00 à 17h30 (aménageables en fonction des situations)

## **La consultante-formatrice :**

Françoise GADOT est consultante formatrice depuis vingt ans, inscrite au Répertoire Professionnel des Consultants Formateurs Indépendants (reconnu par l'Etat et les Organismes Financeurs dans le cadre de la loi applicable au 1 juillet 2017) et titulaire du titre de Consultant-Formateur (RNCP niveau 2), est titulaire d'un DESS de Gestion de l'Emploi et d'un DESA de psychologie du Travail.

Forte d'une immersion complète de neuf mois dans l'écosystème des blockchains et cryptomonnaies, Françoise GADOT a fondé le mouvement « @LesHackeuses » qui vise à soutenir la volonté des femmes à prendre leur place dans l'écosystème des blockchains et cryptos.

Son activité se répartie, maintenant, principalement entre :

- Son activité professionnelle de consultante formatrice rémunérée avec le recours à la gestion administrative par la société de portage Valor Consultants
- Le bénévolat pour le mouvement @LesHackeuses (dont l'animation d'actions et d'ateliers, à titre bénévole, pour les femmes. La réalisation de ces actions nécessite le soutien de partenaire pour la mise à disposition des moyens (salles, matériel pédagogique...)

## **Tarif de participation à un atelier :**

300 euros H.T. (soit 360 euros T.T.C.) par personne l'atelier, frais de restauration non compris